

Luc Bonet

Chargé de mission académique pour l'enseignement du catalan

luc.bonet@ac-montpellier.fr

06.86.05.60.29.

Baccalauréat session 2014

Guide pour la conception des épreuves écrites de catalan

▪ **Définition générale des épreuves**

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58313

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74959

Voir aussi les rubriques :

- « Enseignement du catalan au lycée » du site académique de l'enseignement du catalan

<http://www.crdp-montpellier.fr/languesregionales/catalan/examens/lycee.html>

- « baccalauréat » du *Portail interlangues* de l'Académie

<http://interlangues.ac-montpellier.fr/bac/bac.htm>

▪ **Compléments**

Programme et ressources du cycle terminal :

<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid52376/mene1010854a.html>

▪ **Support de l'épreuve**

Un à deux textes récents (de préférence deux textes) en langue catalane standard (un document iconographique peut remplacer le deuxième texte ou venir s'ajouter) qui renvoient à des notions du programme (mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès).

Texte littéraire ou article de presse.

Texte informatif, descriptif, narratif ou argumentatif.

En LV2 (B1), un même support peut être utilisé pour les séries générales et technologiques.

En LV1 (B2), les supports des séries générales et technologiques sont différents.

▪ **Barème**

Compréhension de l'écrit : 10 points.

Expression écrite : 10 points.

▪ **Les attendus en expression écrite**

LV2 (B1) : Aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés

LV1 (B2) : Aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position

▪ Description des épreuves

LV1-B2 (Andorre)

La longueur cumulée des documents écrits doit être comprise entre 2800 et 4900 signes, espaces compris.

Durée de l'épreuve

ES, S et L : 3h

STG/STI/STL : 2h (support plus court et/ou moins de questions de compréhension)

Compréhension

Quatre questions, en séries générales et en séries technologiques, et une question supplémentaire pour la langue vivante approfondie de la série L, diverses et graduées permettant de vérifier l'aptitude du candidat à :

- identifier le sujet ou la thématique générale
- repérer les informations importantes relatives à un thème ou à une problématique
- comprendre les événements ou les informations essentielles
- comprendre les liens logiques, chronologiques ou thématiques
- comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand cela est clairement exprimé
- comprendre les conclusions d'une argumentation (B1)
- comprendre les **détails significatifs** d'un document informatif ou factuel (B2)
- percevoir les **points de vue, opinions, contrastes** dans le(s) document(s) et/ou dans leur mise en relation (B2)
 - Pour l'épreuve de LV1 LVA de la série L spécifiquement :
 - Comprendre le ou les textes dans le détail et en apprécier le style
 - Identifier les points de vue implicites(Niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

Expression

Tâche de niveau **B1**

Une question permettant au candidat de rédiger un texte construit (100 mots minimum) prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans le document support à l'évaluation de la compréhension de l'écrit.

Tâche de niveau **B2**

Une question permettant au candidat de construire un texte **argumentatif** (100 mots minimum) à propos d'un thème en relation avec le document servant de support à l'évaluation de la compréhension de l'écrit.

- Pour l'épreuve de LV1 LVA de la série L spécifiquement : une question supplémentaire permettant d'écrire un texte structuré (100 mots minimum) sur un sujet complexe en soulignant les points les plus saillants, d'exposer un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée
(niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

LV2-B1 (Métropole et Andorre ; Espagne)

La longueur cumulée des documents écrits doit être comprise entre 2100 et 4200 signes, espaces compris.

Durée de l'épreuve

ES, S et STG/STI/STL : 2h

L : 3h (support plus long et/ou plus de questions de compréhension)

Compréhension

Séries L, ES, S et STG/STI/STL

Trois questions, et une question supplémentaire pour la langue vivante approfondie de la série L, diverses et graduées permettant de vérifier l'aptitude du candidat à :

- identifier le sujet ou la thématique générale
 - repérer les informations importantes relatives à un thème ou à une problématique
 - comprendre les événements ou informations essentiels
 - comprendre les liens logiques, chronologiques ou thématiques
 - comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand cela est clairement exprimé
 - comprendre les conclusions d'une argumentation (B1)
 - Pour l'épreuve de LV2 LVA de la série L spécifiquement :
 - Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel
 - Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation
- (Niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)

Expression

Tâche de niveau **B1**

Séries ES, S et STG/STI/STL

Une question au choix parmi deux questions permettant de rédiger un texte construit (100 mots minimum) prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position identifiés dans le document support à l'évaluation de la compréhension de l'écrit.

Série L

Deux questions permettant chacune de rédiger un texte construit (100 mots minimum) prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position identifiés dans le document support à l'évaluation de la compréhension de l'écrit.

- Pour l'épreuve de LV2 LVA spécifiquement :

Le candidat construit une argumentation personnelle (100 mots minimum) à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position

(niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)